

Communication du Conseil administratif Conseil municipal du 16 octobre 2018

Processus budgétaire

Dans le prolongement du dernier Conseil municipal du 18 septembre, le Conseil administratif vous transmettra ce soir, en fin de séance et par l'entremise du Secrétaire général, le projet de budget (4 fonctions, 5 natures) qui a fait l'objet de la présentation publique et qui a été renvoyé en commissions (20 pour, 2 abstentions, comme indiqué dans le PV page 21).

Ainsi, les exigences de la LAC (notamment l'art. 48 al. c) sont respectées.

Le Conseil administratif rappelle par ailleurs que le processus mis en place l'an dernier nécessite encore quelques réglages, mais il assure que les commissaires conservent toutes leurs prérogatives. Le processus en vigueur à Bernex est conforme au calendrier présenté, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires.

Pour rappel :

- après la présentation lors de la séance du 18 septembre dernier, le budget est traité en toute autonomie dans chaque commission, dont le droit à travailler son budget respectif est ainsi respecté ;
- la commission « Finances et Administration » du 31 octobre se charge de la synthèse et rédige un rapport à l'attention du CM ;
- lors de la séance du Conseil municipal du 13 novembre, ce budget pourra être modifié ou adopté, voire même refusé et renvoyé en commission « Finances et Administration » ou au Conseil administratif s'il ne convient vraiment pas (dans ce cas il sera présenté à nouveau lors de la séance du 11 décembre et, s'il n'est pas adopté, le risque sera alors que la Commune doive fonctionner sur la base des 12èmes provisoires) ;
- comme l'indique la Loi sur l'Administration des Communes dans son article 104, ce sont les principes de l'équilibre du budget, de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique notamment qui régissent la gestion financière des communes. L'alinéa 3 du même article stipule « le budget de fonctionnement d'une commune doit être équilibré ».

Séance d'information dédiée à la présentation des travaux et aux mesures d'accompagnement liées au prolongement de la ligne de tram 14

Cette séance, prévue le 5 novembre prochain à la salle communale de Luchepelet, a été annulée et repoussée par les départements de l'Etat concernés (Infrastructures et Territoire). Une nouvelle date sera agendée en début d'année 2019 et de plus amples informations suivront.

Bernex, le 16 octobre 2018